

UDSIS
union départementale scolaire et d'intérêt social
des Pyrénées-Orientales

extrait du registre des délibérations
séance du 16 février 2012

L'an deux mille douze et le seize février, à 16 heures, le comité syndical régulièrement convoqué, s'est réuni à Thuir, sous la présidence de Marcel MATEU, Vice-président délégué de l'U.D.S.I.S..

N° délibération :	objet :
16/02/12 – 01	Représentation de l'Assemblée Départementale au sein de l'UDSIS

Présents :

représentants des conseillers généraux :

Hermeline MALHERBE, Marcel MATEU, Françoise BIGOTTE, Pierre ESTEVE, Robert GARRABE.

représentants de l'assemblée syndicale :

Roger FERRER, Roland BRUZY, Antoinette AMBROSINO, Jean Paul TIXADOR, Henri VIDAL, Raymond LEMORT.

Absents :

représentants des conseillers généraux :

René OLIVE, Pierre AYLAGAS ayant donné procuration à Marcel MATEU, Alain BOYER, Michel MOLY ayant donné procuration à Hermeline MALHERBE, Guy CASSOLY, Marie-Thérèse CASENOVE, Jean Louis ALVAREZ.

représentants de l'assemblée syndicale :

Arlette BIGORRE, Alain GOT, René BANTOURE, Marcel PEYTAVI, Alain LLENSE, François SABARDEIL, Bernard FOULQUIER, André BASCOU, Nicolas GARCIA, François MONTOYA, Grégory AGIN.

Le Président

Donne lecture de la délibération de l'Assemblée départementale réunie en Commission Permanente le 28 novembre 2011 relative à une modification de sa représentation au sein de l'UDSIS :

Françoise BIGOTTE en remplacement de Christian BOURQUIN.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Pour extrait conforme

Le Vice Président de l'U.D.S.I.S.,



Marcel MATEU

